



N° 1376-2016/1-ACTS/ DJA

Date du : 17/10/2016

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

**PJ** : un projet d'arrêté

L'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud doit être modifié pour prendre en compte des ajustements organisationnels intervenus dans les directions du système d'information, de l'environnement et pour préciser la délégation accordée à la directrice du service communication du secrétariat général de la province Sud.

Concernant la direction du système d'information, monsieur Eric AUVINET a été retenu pour occuper le poste vacant de chef du service de l'assistance et des infrastructures à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Le champ de délégation proposé reste identique à celui accordé à son prédécesseur.

Concernant la direction de l'environnement, madame Céline CASTELLI a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2016 en qualité de responsable du bureau des affaires financières et adjoint au chef du service administratif et financier.

Une délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service est proposée.

De plus, la délégation de signature accordée à madame Marie-Noelle LOPEZ, directrice du service communication est précisée en ce qui concerne les contrats de cession du droit à l'image ayant pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'administré accepte à titre gracieux de participer aux reportages ou aux séances de photographie et cède à la province Sud le droit d'utiliser son image résultant de photographies prises à cette occasion aux lieux et dates fixés.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.